

ASSOCIATION SPORTIVE

Notre Dame de La Providence

Vincennes, le 13 septembre 2018

Madame, Monsieur,

**L'ASSOCIATION SPORTIVE DE LA PROVIDENCE REPRENDRA SES ACTIVITES
A PARTIR DU LUNDI 1^{er} OCTOBRE**

Il s'agit d'une activité facultative et volontaire où les enfants doivent apprendre le sens et le sérieux de l'engagement. Nous exigeons, en conséquence, que celui-ci soit pris pour l'année.

**A. LES ACTIVITES RETENUES ET LES CRENEAUX HORAIRES PROPOSES DE
LA 6^{ème} à LA TERMINALE (Filles et Garçons)**

1. NATATION :

Le samedi matin de 8h 50 à 10h 30

Adresse : piscine ROGER LE GALL, Boulevard Carnot PARIS XIIème

L'accompagnement n'étant pas assuré par le professeur, les enfants se rendent directement à la piscine.

2. MUSCULATION

Le lundi de 12h 05 à 13h 00

Le jeudi de 12h 05 à 13h 00

Le vendredi de 12h 05 à 13h 00

3. TENNIS DE TABLE

Le lundi de 12h 05 à 13h

Le vendredi de 12h 05 à 14h 00 (horaire à confirmer selon le nombre de demandes reçues)

4. BADMINTON :

Le vendredi de 12h 00 à 13h 00

Le vendredi de 16h 00 à 17h 30

5. FUTSALL (Foot en Salle)

Le lundi de 12h 05 à 13h 00

Le mardi de 12h 05 à 13h 00

Le jeudi de 12h 00 à 13h 00

*Pour tout **renseignement**, merci de vous adresser
aux professeurs d'E.P.S.le **27 septembre**
lors des inscriptions.*

B. INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront **POUR TOUTES LES ACTIVITES** de l'Association Sportive
auprès des professeurs d'E.P.S. :

JEUDI 27 SEPTEMBRE de 12h à 13h
AU GYMNASSE

Rappel : la vente des Tee-shirt de la Providence s'effectuera aux mêmes horaires au Gymnase.

Apporter LE JOUR DES INSCRIPTIONS :

- La **feuille d'inscription** ci-jointe (dûment remplie)
- Le **règlement** de la cotisation (chèque libellé à l'ordre de l'ASVP)
- Une **photo** d'identité pour la licence (nom et classe au dos)
- Un **certificat médical** autorisant la pratique et la compétition de l'activité choisie

COTISATIONS POUR L'ANNEE SCOLAIRE :

	1 enfant	2 enfants	3 enfants
NATATION	80 €	80 € + 50 €	80 € + 50 € + 30 €
TENNIS DE TABLE	40 €	40 € + 20 €	40 € + 20 € + 10 €
AUTRES ACTIVITES	50 €	50 € + 40 €	50 € + 40 € + 30 €

Si vous désirez pratiquer 2 activités (sauf la natation), la cotisation est de 50 €

Si vous désirez pratiquer la natation et une autre activité, la cotisation est de 80 €.

Cette cotisation payable lors de l'inscription, revient à l'association sportive qui ne réalise aucun bénéfice.

Les chèques seront débités fin novembre 2018.

L'équipe E.P.S.

FEUILLE D'INSCRIPTION

A remettre aux professeurs d'E.P.S. lors de l'inscription

Nous autorisons notre enfant :

Nom :

Prénom :

Classe :

Né (e) le :

ADRESSE :

Tel Parent :

Tel Elève (pour les lycéens) :

à participer à l'Association Sportive de La Providence

Activité(s) choisie(s) :

- Natation
- Musculation
- Tennis de table
- Badminton
- Futsall

Nous payons la cotisation de€

- Par chèque bancaire à l'ordre de l'ASVP
- Par chèque postal C.C.P. 32089 E La Source
- En espèces

Les inscriptions ne seront définitives qu'accompagnées d'un certificat médical

Fait à Le

Signature des parents (Signature au verso également)

<p style="text-align: center;">REGLES DE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DE LA PROVIDENCE</p>

Madame, Monsieur,

Votre enfant a souhaité participer à l'Association Sportive cette année.

Sa présence aux séances auxquelles il s'est inscrit est donc obligatoire.

En cas d'absence, celle-ci devra être justifiée par un justificatif à remettre au bureau de la Vie Scolaire.

Au delà de 3 absences non justifiées, votre enfant sera exclu de l'Association Sportive.

La tenue devra être adaptée à l'activité sportive pratiquée, les chaussures de sport sont obligatoires.

La participation aux différentes compétitions dans le cadre de l'A.S. (uniquement dans les activités proposées dans l'établissement) n'est pas obligatoire.

En cas de qualification aux championnats de France, le professeur se réserve le droit d'emmener ou pas les élèves qualifiés (notamment si un seul élève est qualifié)

Nous vous remercions pour votre confiance.

L'équipe E.P.S.

Signature des parents